

## **COMPTE RENDU SEANCE DU 14 NOVEMBRE 2018**

L'an deux mille dix-huit et le quatorze novembre à 20h30, le Conseil Municipal de cette Commune régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la Présidence de : BOUSQUET Alexia, Maire

**Présents :** M. LEDOUX adjoint, M. SPASKY adjoint, Mme MAUCORT, Mme ROUANET, Mme SEMENOU, M. GALAUP, M. IMART, M. NAVES.

**Absent :** Mme MARIO (donne procuration à Mme Alexia BOUSQUET), M. SAFFORES (donne procuration à M. Francis LEDOUX)

**Secrétaire de séance :** M. Evelyne ROUANET

### **Approbation du compte-rendu de la séance du 21 septembre 2018**

Le compte-rendu de la séance est lu et approuvé à l'unanimité

### **Recensement de la population**

Madame le Maire informe que suite à l'affichage du recrutement d'un agent recenseur pour effectuer la collecte auprès de la population, une personne a posé sa candidature.

Il s'agit de Mme GROLLEAU Joëlle.

A l'unanimité, le conseil municipal décide de nommer Mme Joëlle GROLLEAU agent recenseur et demande à Mme le Maire de faire les démarches nécessaires.

### **Augmentation heures de travail secrétaire**

Madame le Maire informe le conseil municipal que suite à une surcharge de travail, il est judicieux d'augmenter les heures de travail de la secrétaire pour une durée de 3 mois à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2019.

Mme le Maire propose une augmentation de 3h par semaine, ce qui ramènera le travail hebdomadaire à 24h.

A l'unanimité, le conseil municipal accepte cette proposition et charge Mme le Maire de faire le nécessaire.

### **Changement de perception à partir du 1<sup>er</sup> décembre 2018**

Madame le Maire rappelle aux membres du conseil que le centre des finances publiques de Dougne fermera définitivement ses portes le 1<sup>er</sup> décembre 2018.

De ce fait c'est le centre des finances publiques de Puylaurens qui reprend la gestion des comptes de la commune.

C'est pour cela que la commune doit délibérer et accorder au percepteur M. Claude QUETGLAS, de représenter la commune et donner l'autorisation permanente de poursuite des impayés ainsi que pour l'attribution de l'indemnité.

A l'unanimité, les membres du conseil municipal accorde cette modification.

### **DECI**

Madame le Maire expose l'obligation pour la commune de faire un arrêté municipal concernant la sécurité incendie et notamment la demande du SDIS du Tarn concernant la mise en place d'un DECI qui permet de recenser les points d'eaux présent sur la commune permettant aux pompiers de s'y raccorder lors d'un incendie.

Mme le Maire informe qu'elle va prendre rendez-vous avec M. BOREL pour la situation critique au niveau du lieu-dit « Les Faures » et parer au problème rapidement.

Le conseil municipal propose que la piscine qui se trouve à proximité soit rempli pour cet usage ou bien que le propriétaire fasse mettre une bâche.

### **Voisins vigilants**

M. Michel SPASKY expose aux conseillers l'application « voisins vigilants ».

L'adhésion est intéressante, elle permet aux administrés de s'inscrire gratuitement sur une plateforme et de bénéficier d'une surveillance et d'une alerte si nécessaire par un seul numéro de téléphone dans certains cas.

L'adhésion s'élève à 330€ TTC par an. Il faut rajouter 150€ pour mettre en place des panneaux « voisins vigilants » à l'entrée et la sortie du village pour informer les habitants que la commune adhère à cette association.

Après délibération, le conseil municipal vote à l'unanimité l'adhésion à l'association.

### **Ecran + vidéoprojecteur**

Alexia BOUSQUET propose aux conseillers de mettre en place à la salle des fêtes un écran ainsi qu'un vidéoprojecteur qui permettra d'accueillir certaine manifestation ou des réunions de travail dans de meilleures conditions.

Le conseil municipal accepte ce projet à prévoir sur le budget de l'année 2019.

### **Réseau des communes**

Michel SPASKY informe le conseil que Réseau des communes s'améliore et bascule sur un nouveau « site internet » plus performant permettant à la commune d'avoir une extension pour les actualités à mettre en place et faire apparaître en même temps.

Coût de 20€ supplémentaire par an.

### **Cimetière**

Evelyne ROUANET informe le conseil que la procédure de reprise des concessions en état d'abandon est en place.

Des personnes sont venues se manifester à la mairie pour annuler la procédure sur la tombe dont ils sont propriétaires. Des travaux sur ces tombes-là sont en cours et des photos seront prises après l'entretien pour acter ces évolutions et annuler la procédure.

Mme ROUANET précise qu'il faut enlever le crochet à côté de la porte principale du cimetière car il peut être dangereux et faire tomber les personnes.

### **Bulletin municipal**

Evelyne ROUANET et Michel SPASKY ont interviewé Mme Monique VITTAZ pour faire un article dans le bulletin municipal.

Cet article est une réussite car elle montre la mobilisation de cette personne auprès des personnes âgées, sa gentillesse et son écoute qui est primordiale pour ces personnes en maison de retraite.

## **PLUi**

Mme le Maire expose au conseil municipal les différentes étapes du PLUi, notamment le post PADD qui fixera la règle applicable au PLUi concernant le développement durable.

Mme le Maire explique les différents points qu'elle a soulevés lors de la visite sur les lieux.

## **Informations diverses**

- Mme le Maire informe le conseil que les membres de l'association « Les Amis de Cahuzac » ont adressé un courrier de doléances à la mairie concernant la clef de la salle des fêtes, l'entretien du chemin au niveau de l'espace vert, ainsi que le questionnaire à mettre en place et les aider dans la communication.
- M. DEROCHE a envoyé un courrier au préfet concernant la sécurité au niveau de la départementale entre Dourgne et Sorèze, ainsi que la RD 150 qui traverse le village. De plus il propose ces services afin de pouvoir numérotter les maisons aux abords de la départementale afin de faciliter les livraisons à domicile, la venue des secours et de l'acheminement du courrier.
- Communauté de commune : le projet principal de la CCLRS est le bassin de saint Ferréol et les 4 parkings.
- Travaux en cours sur la commune :
  - Rénovation des maisons du lotissement des vignes : remise en état des volets et fenêtres
  - L'Eglise : suite aux intempéries il y a une infiltration d'eau au niveau du toit, la commission des travaux a demandé deux devis pour le remplacement des tuiles et de la poutre de soutènement ainsi que les plâtres. Un devis a également été demandé pour le remplacement de la porte de la sacristie rongée par des loirs.
  - Le C.A.T. va remettre les abords du terrain de pétanque en état avec remplacement de la haie.
  - L'arbre sur le trottoir longeant la route départementale au niveau du lotissement des vignes devra être coupé ainsi qu'à l'intérieur du lotissement des vignes.
  - Assurances : le transfert de l'assurance de AXA vers GROUPAMA est en cours.
  - Voiries : 68 000€ pris en charge par la communauté de commune de Revel de travaux à effectuer pour la commune, pour le moment celle-ci ne va payer que 358€ pour les travaux déjà effectués. Mme le Maire a fait arrêter les travaux au niveau du cimetière jusqu'au virage pour laisser le temps de voir les aménagements sur le terrain de M. SALLES Claude.
  - M. SALLES Claude : La convention concernant la canalisation a été signée entre la Mairie et M. SALLES Claude. Concernant l'aménagement du projet de lotissement, une aire de retournement est en cours d'étude pour éviter de nombreuses sorties sur la voie communale et donc plus de sécurité pour les usagers.
  - Une poutre de soutènement est en cours d'étude au niveau de la Janardarié car la route est en train de s'affaisser dangereusement.
  - Au niveau de la sortie de la Janardarié, un projet de réfection des abords des maisons pour faciliter le stationnement est en cours d'étude.
  - Travaux Mairie : une demande sera faite auprès du CAUE afin de pouvoir aménager au mieux la mairie et l'étage et ainsi améliorer l'accueil des administrés. Ces travaux sont à prévoir sur le budget de la commune pour 2019. Le conseil étudie la possibilité de ré ouvrir le local qui donne sur le côté de la salle pour avoir plus d'espace et stocker les tables et les chaises.

La séance est levée à 23h30

<b>NOM PRENOM</b>	<b>SIGNATURE</b>	<b>PROCURATION A</b>
Alexia BOUSQUET		Françoise MARIO
Francis LEDOUX		Simon SAFFORES
Michel SPASKY		
Alain GALAUP		
Jean-Luc IMART		
Françoise MARIO		
Sabine MAUCORT		
Michel NAVES		
Evelyne ROUANET		
Simon SAFFORES		
Marie-José SEMENOU		